

Analyse de la pratique professionnelle

Les professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social sont très investis dans leur mission d'accompagnement des usagers. Leur engagement au quotidien auprès des personnes vulnérables est un atout indispensable de la qualité de leurs interventions. Pour autant, cet engagement est également responsable de stress au travail et de pertes de repères professionnels. En effet, côtoyer la souffrance au quotidien, mobiliser son énergie en vue de résultats incertains et s'attacher à des personnes qui nécessitent leur aide est source de vécus affectifs importants.

L'analyse de la pratique professionnelle vise à repérer les effets de ces affects sur les professionnels ainsi que leur incidence sur l'accompagnement.

Cet espace confidentiel permet à chacun d'exprimer en confiance ces vécus professionnels avec l'écoute bienveillante du groupe garantie par l'animateur.

Les repères cliniques énoncés par l'animateur permettent à chacun un éclairage et une prise de distance nécessaire à la reprise d'une posture professionnelle garante d'une aisance professionnelle et d'un accompagnement de qualité.

L'objet est bien de permettre à chacun de se sentir en accord entre vécu personnel et exigences professionnelles et non d'interroger le fonctionnement institutionnel qui doit pouvoir l'être dans d'autres instances.

Les outils théoriques privilégiés sont l'analyse clinique des vécus professionnels, l'analyse clinique des effets de la relation aux usagers vulnérables, l'approche systémique orientée solution et l'analyse contextuelle du positionnement professionnel.

Une séance s'étend sur deux heures en cinq temps :

1. Le temps d'échange sur la dernière séance : quel vécu à partir de celle-ci, quelle évolution personnelle constatée ?
2. Tour de table des situations à travailler puis choix de la situation.
3. Présentation de la situation par le professionnel concerné.
4. Echanges entre les membres du groupe et questions et/ou apports de l'intervenant.
5. Résumé et conduite à tenir.

En fin de cycle, le commanditaire est invité en fin de séance pour effectuer un bilan de l'action avec les participants.